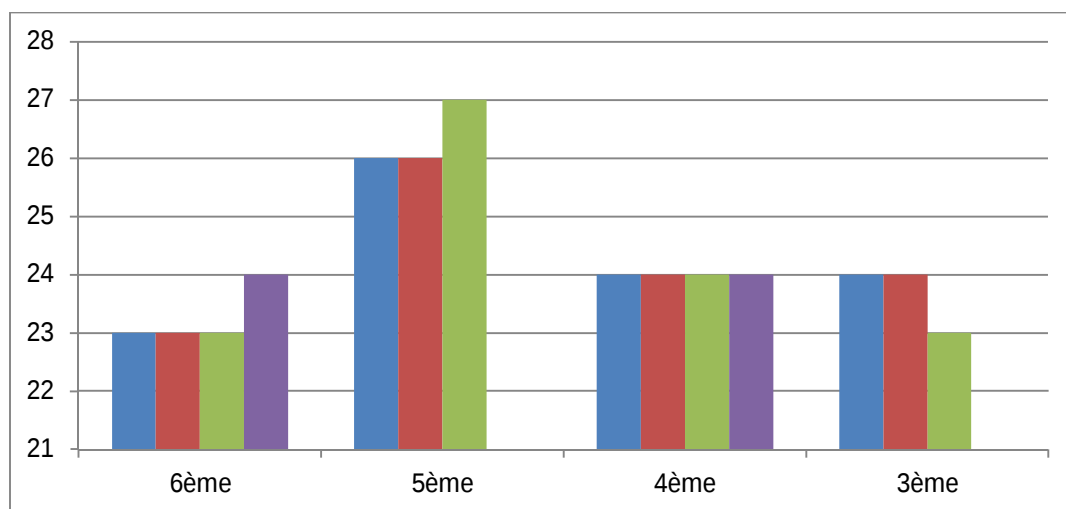


Compte rendu de l'assemblée générale 2015

Le vendredi 18 septembre s'est tenue l'assemblée générale de l'APE du collège Racan dans l'enceinte du collège.

Après avoir remercié les personnes présentes (27 parents), Muriel DOAN VAN donne la parole à Mme MASSE, principale du collège. Celle-ci présente un bilan de la rentrée scolaire.

Il y a 338 élèves dont 95% mangent à la cantine.



Le collège a obtenu l'ouverture d'une 3^{ème} classe de troisième au mois de juin. Les effectifs sont « confortables ».

Des clubs vont être proposés aux élèves durant la pause de midi : chorale, CDI, sciences.

Le foyer sera également ouvert, avec mise à disposition d'un animateur du dispositif jeunesse de la communauté de communes de Racan.

La gestion des permanences est un souci pour le collège. Aujourd'hui les élèves sont accueillis au studium (grande salle de permanence), au CDI s'il est disponible, et exceptionnellement au foyer.

Cette année scolaire sera consacrée à la mise en place de la réforme du collège à la rentrée 2016. En effet, le collège – via son conseil d'administration - aura une certaine autonomie dans le choix des disciplines.

Voyage scolaire : Mme Masse rappelle qu'un voyage scolaire est pédagogique et est toujours porté par un enseignant.

Après avoir remercié Mme Masse de sa présentation, Muriel DOAN VAN fait le bilan des actions de l'APE au cours de l'année écoulée. Odile CANON, trésorière fait le bilan des opérations menées.

BILAN COMPTABLE APE 2014/2015

RECETTES		DEPENSES	
Vente chocolats	4 289,25	Achat chocolats	3 246,94
Vente brioches	484,00	Achat brioches	302,50
Vente gâches	325,00	Achat gâches	201,50

		Transports	144,00
Adhésions (74 familles)	148,00	Assurance	74,55
Opération scoléo	37,00	Divers	125,76
TOTAL	5 283,25		4 095,25
Bénéfice	1 188,00		
Solde début exercice	2 803,70		
Solde fin exercice :	3 991,70		

Muriel DOAN VAN annonce qu'elle ne se représente pas au bureau, n'ayant plus d'enfant scolarisé au collège. Odile CANON et Sophie MERLE annoncent qu'elles continuent.

Sont élus au bureau les personnes suivantes : Elodie GUETTIER, Amandine LEGER, Claire HINSCHBERGER, Anne PAVY, Emmanuelle COURTIN, Sophie FOUCHET, Agathe APARICIO, Nathalie GIOVANONE, Odile CANON et Sophie MERLE.

Le bureau élit :

la présidente : Odile CANON	la secrétaire : Sophie MERLE	la trésorière : Amandine LEGER.
-----------------------------	------------------------------	---------------------------------

Pour finir, Muriel DOAN VAN rappelle les diverses instances où chaque parent peut s'impliquer :

1/ en étant délégué de classe

L'APE propose au chef d'établissement une liste de parents délégué.

Délégués de classe : toutes les classes ont au moins un parent délégué sauf la une classe de 3^{ème} : la 403.

2/ en adhérant à l'association des parents d'élèves du collège voire en s'investissant dans le bureau de l'association

L'intérêt d'adhérer à l'APE est d'être une « force de proposition » pour l'administration. L'objectif est également de créer du lien entre les parents. Ensemble on a aussi le stage de découverte en 3^{ème}.

3/ en étant représentant des parents d'élèves au conseil d'administration. Dans ce cas, le parent se présente aux élections qui ont lieu en octobre.

L'APE propose une liste complète (6 titulaires et 6 suppléants)

Il n'est pas nécessaire d'être adhérent de l'APE pour être candidat au conseil d'administration du collège. Deux parents (1 titulaire et 1 suppléant) peuvent se présenter aux élections.

La séance étant levée, un pot est offert aux personnes présentes.